

Seul le prononcé fait foi

## **Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion de la présentation des nouvelles ambitions de DEMOS, Dispositif d’Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale**

Mesdames et messieurs,  
Madame la Secrétaire d’Etat chargée de la politique de la Ville, chère Hélène Geoffroy,  
Monsieur le Directeur général de la Philharmonie, cher Laurent Bayle,  
Madame la Présidente de la Philharmonie, chère Patricia Barbizet,  
Cher Lilian Thuram qui nous soutient,  
Cher Gilles Delebarre, qui est là et organise tout cela,  
Chers enfants surtout, et chers grands, aussi, musiciens qui êtes là,  
Chers amis,

Qu’est-ce que DEMOS, qu’est-ce que l’émancipation ?

Selon Jacques Rancière, un philosophe que vous lirez peut-être, « l’émancipation vise à donner dès à présent un mode d’existence, de perception, de pensée de citoyen à part entière dans l’humanité ». Ces mots me semblent particulièrement pertinents pour évoquer le projet qui nous réunit, DEMOS, et pour une fois nous avons un acronyme particulièrement pertinent pour ce Dispositif d’Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale.

Ainsi, DEMOS est un dispositif d’émancipation au service des enfants et des jeunes qui s’appuie sur la pratique musicale, sur la pratique orchestrale. Je remercie Hélène Geoffroy, qui soutient cette action au titre de la politique de la Ville, de sa présence. Ce dispositif ne pourrait pas exister sans l’engagement des collectivités locales, ni sans celui des mécènes, car c’est sur un financement tripartite que repose cette belle opération. Je veux donc ici les remercier. Je veux aussi chaleureusement remercier Lilian Thuram, parrain très impliqué de DEMOS, qui est présent auprès des enfants et de leurs familles. C’est parce que nous sommes tous convaincus de l’importance et de la nécessité, aujourd’hui plus que jamais, de soutenir des projets qui permettent d’ouvrir le champ des possibles, qui permettent de construire du collectif, que le Ministère va renforcer son soutien au projet DEMOS, afin qu’il puisse se déployer, et se déployer à terme sur l’ensemble du territoire.

Ce projet au service des enfants a plusieurs facettes. Bien sûr, la découverte de la musique classique et de la pratique instrumentale en orchestre ; mais à travers cela c’est l’écoute de l’autre, c’est le renouvellement de la pédagogie et de l’enseignement musical, c’est un modèle d’éducation par la culture qui forme les individus et qui forme les citoyens. C’est le développement de capacités d’écoute, et donc de compréhension, qui bénéficie ensuite pour les enfants à tout leur parcours scolaire, et c’est aussi l’implication des familles, avec qui se crée un lien nouveau. Ce projet DEMOS permet aux enfants d’élargir leur culture, de l’enrichir tout en

partageant, de former leur oreille et de former leur regard. Cette année encore, le projet donnera lieu à un concert dans la grande salle de la Philharmonie les 25 et 26 juin prochains je crois, auquel nous assisterons, je l'espère, très nombreux.

Notre ambition pour l'éducation artistique et culturelle porte sur une pluralité de dispositifs : des initiatives locales portées par des ensembles musicaux — y compris ceux abrités au sein de la Philharmonie de Paris -, mais aussi par les conservatoires, encouragés à agir en ce sens par le biais des moyens renouvelés que l'Etat leur a accordés cette année, ainsi que des initiatives de différentes associations, y compris L'orchestre à l'école avec qui nous venons de signer, avec la Ministre de l'Education nationale, une nouvelle convention. Je voudrais également citer, en cette belle journée, les activités portées par les Jeunesses musicales de France ou encore les « concerts de poche ». Toutes ces initiatives sont à valoriser et je veux les saluer.

Mais aujourd'hui, nous parlons de DEMOS, qui a été créé en 2009-2010 par la Cité de la Musique, coordonné tout d'abord par l'Association de prévention du site de la Villette, en partenariat avec la Cité de la Musique, l'orchestre de Paris et l'orchestre symphonique Divertimento. Aujourd'hui, il est pleinement opéré par la Philharmonie de Paris. D'abord centré sur l'Ile-de-France, à partir de 2012, DEMOS a été déployé dans deux nouveaux territoires : Rhône-Alpes et Picardie. Puis, en 2013-2014, ce sont plus de 1 000 enfants, je crois, qui ont bénéficié du projet : ceux de l'Ile-de-France, bien sûr, mais aussi 300 enfants en Isère et plus de 200 dans la Somme et dans l'Aisne.

Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer le soutien du Ministère et de l'Etat en général à DEMOS, afin que le dispositif puisse, à terme, se déployer sur tout le territoire.

Il y aura 1,5 million d'euros nouveaux consacrés dès cette année à la création de 10 orchestres dans des territoires et des quartiers identifiés comme prioritaires ou dans des zones rurales isolées. L'objectif est d'atteindre 30 orchestres, soit 3 000 jeunes, d'ici à 2018.

En choisissant de confier à la Philharmonie de Paris la mise en œuvre d'une nouvelle phase de déploiement de DEMOS (phase qu'ils ont initiée, portée et défendue), le rôle de laboratoire de la rencontre de la musique classique et de tous les publics est renforcé — ce rôle que joue si bien la Philharmonie, grand succès que nous pouvons saluer.

Si chaque orchestre, en Guadeloupe, à Pau ou à Montbéliard, développe son propre fonctionnement et parfois ses propres objectifs, tous ont vocation à partager des valeurs et des principes communs.

À travers DEMOS, il s'agit ainsi de créer une communauté d'expériences et d'ambitions. Cette expérience de terrain met en musique concrètement la vision qui est la nôtre, celle de créer du lien à travers les obstacles sociaux et territoriaux, en les dépassant. Ici, cela se fait grâce à la pratique collective de la musique et au plaisir qu'elle procure à ceux qui la pratiquent et à ceux qui l'entendent. A travers cela, ce sont des parcours individuels, des parcours scolaires, des parcours familiaux qui s'en trouvent enrichis ; une attention à l'autre qui se déploie.

Je voudrais donc remercier tous les intervenants, les musiciens, les éducateurs, les différentes formations musicales. Merci aux enfants et aux parents de leur confiance. Merci aux collectivités qui s'engagent – ce n'est pas facile, et elles le font de façon forte. Merci aux mécènes dont le soutien est plus que jamais nécessaire pour accompagner cette ambition de déploiement.

Nous vivons un moment important dans ce dispositif. Il a fait ses preuves. Il est regardé de près et il est étudié par des chercheurs : il n'y a que du positif à en dire. Maintenant, il nous faut donner les moyens de l'étendre et de le généraliser. C'est l'ambition que nous portons avec Hélène Geoffroy.

## Contact

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 82 05  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)